Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le 23/06/2025
ID : 071-217101054-20250616-2025_06_35-DE

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

OBJET
de la délibération:

Convention pour l'implantation de colonnes enterrées dédiées aux déchets ménagers ou recyclable

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :
29
Présents à la séance :
23

Suffrages exprimés :
27

Le Conseil a été convoqué le :
28 mai 2025

La liste des délibérations a été publiée et affichée le 17 juin 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de **CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ
(16 JUIN 2025)

Le Conseil Municipal s'est réuni le seize juin deux mille vingt-cinq à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Etaient excusés : CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à Claudine GAGNEAU, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à Patrick LOPEZ.

Absents : BEAUDET Adrien, GARLET Teddy.

Rapporteur : Grégory COCHET

EXPOSE

Mâconnais Beaujolais Agglomération possède la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »

Vu le protocole relatif aux conditions techniques et financières d'implantation sur le territoire de l'agglomération, de colonnes enterrées ou semi-enterrées dédiées aux déchets ménagers ou recyclables, approuvé par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020, et notamment son article 5.02 « convention » subordonnant l'intervention de MBA à la signature d'une convention.

Afin de poursuivre le maillage en points d'apport volontaire (PAV), de supprimer la collecte en porte à porte et suite à la demande formulée par la ville de Charnay-lès-Mâcon auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération pour installer :

- 3 colonnes enterrées au niveau de la Place du Bourg (1 colonne ordures ménagères, 1 colonne verre et 1 colonne papier et emballages en mélanges) ;
- 4 colonnes enterrées au niveau du carrefour Chemin des Tournons/ Chemin des Giroux (1 colonne ordures ménagères, 1 colonne verre et 2 colonnes papiers et emballage en mélanges) ;
- 5 colonnes enterrées place de Levigny (2 colonnes ordures ménagères, 1 colonne verre, 2 colonnes papiers et emballages en mélanges).

Il sera proposé au conseil :

Envoyé en préfecture le 20/06/2025
Reçu en préfecture le 20/06/2025
Publié le 23/06/2025 2025-06-35
ID : 071-217101054-20250616-2025_06_35-DE

- De retenir le principe de l'installation de Points d'apports Volontaires supplémentaires aux endroits susmentionnés,
- D'autoriser Madame le Maire à signer ces 3 conventions avec MBA pour une durée de 10 ans à compter de la date de signature des conventions ci-annexées.

Délibération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération de MBA en date du 10 décembre 2020,
VU les trois projets de conventions entre Charnay-Lès-Mâcon et MBA en annexe,
VU l'avis des commissions réunies du 21 mai 2025,

Le rapporteur entendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après intervention de J-P. Petit, P. Lopez, P. Buhot, et Mme le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le projet cette convention avec Mâconnais Beaujolais Agglomération telle que présentée.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

VILLE DE CHARNAY-lès-MACON (Saône-et-Loire)